

# COMMISSION FORMATION

**MARDI 4 JUILLET 2023 - SALLE DES ACTES BAT. E15**

PRESENT.E.S : Sébastien Aubineau, Pascal Bouchery, François Dubasque, Hélène Fortin, Ludovic Gaussot, Mattéo Madier, Lucie Malbos, Nicolas Prouteau, Alexandra Roux, Nicolas Tran, Siobhan Vicente-Fredefond

EXCUSE.E.S : Isabelle Aabkari, Céline Bergeon, Emilie Noirtault, Chantal Pelhâte, Catherine Tréhondat

## APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 8 JUIN

Le compte rendu de la séance du 8 juin 2023 est approuvé à l'unanimité.

## INFORMATIONS GENERALES

### 1 Calendrier Offre de Formation 2024-25

Comme cette année, des modifications pourront être apportées à l'offre de formation pour l'année suivante. Toutes les modifications devront être effectuées pendant le 1<sup>er</sup> semestre 2023-24 pour être validées lors du Conseil d'UFR du 14 décembre. Les modifications de 1<sup>er</sup> niveau devront être faites avant le 30 septembre.

Si des départements veulent ouvrir une formation locale, DU, cela devra se faire selon le même calendrier.

Un courriel sera envoyé à la rentrée pour préciser les différentes échéances.

## 2 Diplômes Universitaires

Les fiches financières des DU ont été transmises.

La présidence de l'Université de Poitiers appelle à la vigilance concernant les DU de préparation au concours externe de l'agrégation qui ne rentrent pas dans le cadrage car ils ne respectent pas l'équilibre financier (ils n'ont pas de financement extérieur et les frais d'inscription ne couvrent pas les frais réels). L'UP va mettre en place un groupe de travail sur ces DU à partir de la rentrée.

## 3 Groupes de travail à venir

Des groupes de travail sur les enseignements transversaux vont être mis en place à la rentrée.

### Certification PIX

La Commission numérique de l'UP a demandé à ce que la certification PIX soit intégrée dans les MCCC (Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences) pour une application à la rentrée 2024 (ce qui implique une intégration dans Ametys d'ici fin 2023). Le score obtenu lors de la certification sera converti en une note sur 20.

A la rentrée, les équipes pédagogiques devront donc identifier l'enseignement numérique dans les formations de L3 et choisir les MCCC avec un nombre de crédits minimum de 3.

### Langues

La Maison Des Langues a constaté que le cadrage des enseignements de langues en L1 et L2 n'était pas partout respecté depuis la pandémie de COVID-19. L'obligation de faire passer des tests de positionnement et de former des groupes de niveau ne serait pas toujours appliquée.

### Formation à la Transition Ecologique et au Développement Soutenable (TEDS)

A la demande du ministère, des modules de sensibilisation et de formation aux enjeux de la transition écologique seront ajoutés aux formations de licence. A terme, ils seront soumis à une certification.

L'UP propose pour l'an prochain l'accès à un module gratuit sur le site du CNED (ouvert au grand public) :

<https://www.cned.fr/transition-ecologique/ba-ba-du-climat-et-de-la-biodiversite>

5 séances de 2h sont proposées et validées par des badges numériques et une attestation de participation.

Chaque composante doit proposer cette formation dans au moins une discipline ou un parcours ou à un niveau au 2<sup>nd</sup> semestre.

#### 4 Groupes de travail en cours

##### Valorisation de l'engagement étudiant

La dernière réunion a eu lieu le 22 juin. Il a été décidé d'ajouter 0.5 point sur la moyenne en fin d'année et d'accorder un badge numérique. Les étudiant.e.s devront se manifester auprès de la présidence ou des composantes, puis présenter un portfolio. Ensuite une commission examinera les demandes. Enfin, le jury d'examen sera souverain pour accorder ou non 0.5 point.

La mise en œuvre est prévue à la rentrée 2023.

L'engagement étudiant concerne les activités mentionnées dans l'article L611-11 du Code de l'éducation (service civique, élu.e dans les conseils des établissements, réserviste de l'armée ou de la police ...).

Les élu.e.s étudiant.e.s estiment que le processus est très difficile. De plus, l'UP envisage la réception d'environ 500 dossiers, ce qui représenterait un travail énorme pour la commission (dont la composition n'est pas encore déterminée).

##### Prépro MEEF

Un groupe de travail a été créé à la rentrée 2022 avec pour objectif l'harmonisation au niveau de l'UP. Il lui reste un dernier point à traiter : les stages obligatoires en L2 et L3 pour les 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés. Un portfolio obligatoire sera mis en place. Le SAFIRE a rédigé un cahier des charges. Une formation pour les étudiant.e.s et les enseignant.e.s qui le souhaitent sera proposée pour expliquer ce portfolio.

Les responsabilités du parcours prépro MEEF pour l'année 2023-24 :

1<sup>er</sup> degré : Hugues Marquis, PRAG à l'INSPE a accepté de continuer pour une année

2<sup>nd</sup> degré Histoire-Géographie : Harmony Dewez

2<sup>nd</sup> degré Education musicale : personne ne s'est proposé, ce sera donc au département de Musicologie de gérer le parcours

#### 5 Projet ELANS (pErsonnaliser Les pArcours à l'uNiverSité)

Les assesseur.e.s ont rencontré le responsable du projet qui leur a rappelé qu'un certain nombre d'outils étaient mis à disposition des étudiant.e.s et des personnels, mais qu'ils n'étaient pas toujours connus. Par exemple :

- La plateforme Motive : <https://elans.univ-poitiers.fr/motive/>
- L'Espace d'aide à la réussite <https://elans.univ-poitiers.fr/page-daccueil/un-projet-davenir-sur-10-ans/> qui peut être utile aux étudiant.e.s de 1<sup>ère</sup> année et aux enseignant.e.s référent.e.s.

## 6 Nouvel Environnement Numérique de Travail

L'ENT sera changé pour une plateforme nommée Iris. Les personnels seront les premiers concernés après la pause pédagogique d'octobre, puis les étudiant.e.s au 2<sup>nd</sup> semestre. Cette nouvelle plateforme permettra, entre autres, de personnaliser sa page d'accueil, de créer des communautés et des espaces collaboratifs, et disposerait d'un moteur de recherche plus performant que l'actuel.

## 7 Césures

Pour rappel, une césure est une demande d'interruption des études pendant 6 ou 12 mois pendant laquelle l'étudiant.e conserve son statut d'étudiant.e. Il.elle doit être inscrit.e dans l'établissement depuis au moins 6 mois. Les raisons pour une césure sont principalement un projet d'insertion professionnelle ou de réorientation ou un engagement civique.

Les demandes de césure sont maintenant dématérialisées et se font sur une plateforme. Les assesseur.e.s formation émettent un avis sur les dossiers, puis une commission de l'UP statue.

Dix dossiers ont été reçus à l'UFR : 7 en master et 3 en licence (Cf. tableau en annexe 1). Les assesseur.e.s ont donné un avis défavorable et neuf avis favorables. La commission a émis un avis favorable sur les 10 dossiers.

## MODIFICATIONS DES REGLEMENTS DES EXAMENS

En réunion d'assesseur.e.s Formation, un toilettage des règlements des examens de licence, licence professionnelle et master a été fait. Quelques modifications ont été apportées et des choix restent à faire en composante.

Seul le texte concernant les licences sera examiné puisque les autres textes n'ont pas encore été transmis aux assesseur.e.s.

- 5. Validation d'acquis.

Pour la mobilité sortante, il doit être choisi entre la validation d'acquis ou la conversion des notes obtenues à l'université étrangère en note sur 20 à l'échelle de notre composante. La Commission décide de maintenir le choix fait l'an dernier de la conversion des notes. Il sera demandé à la présidence s'il est possible de mentionner un « semestre en mobilité » sur les relevés de notes ce qui permettrait d'expliquer une même note pour toutes les UE.

- 11. Assiduité aux enseignements

Un « 0/20 » en cas d'absence injustifiée.

- 12. Session d'examens

L'UFR a obtenu de continuer de ne pas appliquer la modalité suivante (en licence et en

master) : « les étudiants ont l'obligation de repasser toutes les UE pour lesquelles ils n'ont pas acquis les crédits ECTS ».

- 13.2 Nombre d'évaluations par UE

Nouveauté : en Contrôle Continu Intégral il y aura un minimum obligatoire de 2 évaluations par UE jusqu'à 3 ECTS, et de 3 évaluations pour les UE supérieures à 3 ECTS.

- 13.3. Absence aux évaluations en CCI

Nouveauté : pour une absence justifiée aux évaluations de CCI, une évaluation de remplacement devra être proposée pour chaque évaluation manquée. Ces évaluations de substitution ne devront pas obligatoirement se faire selon les mêmes modalités que les évaluations initiales.

#### Echanges :

- Une représentante de département souligne le problème du principe de compensation entre UE : des UE disciplinaires se trouvent compensées par des UE d'enseignements transversaux. Certaines formations demandent une note minimum de 10/20 par UE en master. Cela mériterait d'engager une réflexion au niveau de l'UFR ou de l'UP.

## POINTS PARCOURSUP ET MON MASTER

### 1 Parcoursup

Rappel du calendrier :

- Du 30/06 au 03/07 : classement des vœux en attente par ordre de préférence
- Le 07/07 : fin de la phase principale d'admission

Les chiffres sont joints en annexe 2.

Seules les formations de Psychologie et de Philosophie/Droit ont encore des candidat.e.s sur liste d'attente.

Le département de Musicologie met en place le dispositif « Oui si » à la rentrée : pour 20 places, 11 candidat.e.s ont été appelé.e.s dont 7 ont accepté.

### 2 Mon Master

A ce jour, les taux de remplissage sont de 50% à l'échelle de l'UP et 57% à l'échelle de l'UFR. Les candidat.e.s ont jusqu'au 21 juillet pour répondre. Ensuite, les formations au complet seront fermées et les vœux définitivement validés. Les candidat.e.s sans formation pourront

lancer une procédure de saisine rectorale.

Les chiffres sont joints en annexe 3.

L'UP a transmis un courrier type de réponse aux demandes de recours (courriel du 03/07), à renvoyer à l'adresse générique : [monmaster@support.univ-poitiers.fr](mailto:monmaster@support.univ-poitiers.fr)

## RETOUR SUR LE DIALOGUE FORMATION

Le dialogue Formation avec la présidence a eu lieu pour la 1<sup>ère</sup> fois le 22 mai dernier. Il a été convenu d'assurer un suivi sur quelques points d'attention signalés.

### 1 Enseignant.e.s référent.e.s

L'enquête de l'OREVE (Observatoire de la Réussite Et de la Vie Etudiante) a révélé que les étudiant.e.s de l'UFR n'identifient pas leurs enseignant.e.s référent.e.s contrairement aux étudiant.e.s d'autres composantes.

La Commission lancera donc une discussion sur ce dispositif pour voir comment il est appliqué dans chaque département et s'il faut l'harmoniser au niveau de l'UFR. Les enseignant.e.s concerné.e.s seront consulté.e.s.

#### Echanges :

- En Psychologie, à l'issue de la réunion de rentrée de la promotion de L1 en amphithéâtre, des groupes sont formés et chacun rejoint son enseignant.e référent.e dans une salle de cours. Ainsi les enseignant.e.s référent.e.s sont bien identifié.e.s. Tout au long de l'année, les enseignant.e.s envoient des informations à leur groupe et proposent des rencontres auxquelles très peu, voire pas d'étudiant.e.s se rendent.

- Une enseignante d'Histoire a testé une permanence d'une heure après un TD et la consultation des copies après un examen, mais là aussi très peu de participant.e.s.

- Il semble que les étudiant.e.s se tournent plus volontiers vers les étudiant.e.s tut.eur.rice.s (ou monit.eur.rice.s pour le département de Sociologie). A noter que ceux.celles-ci vont bien souvent à la rencontre des étudiant.e.s pendant les cours.

### 2 Dispositif « Oui si »

Le département de Musicologie met en place le dispositif « Oui si » à la rentrée avec une 1<sup>ère</sup> année de licence en 2 ans. Les autres formations de l'UP qui ont mis ce dispositif en place ont choisi des modules de renforcement en 1<sup>ère</sup> année.

Un bilan sera fait à la fin de l'année 2023-24 avec le département.

### 3 Approche Par Compétences

Le calendrier prévisionnel demandé par l'UP pour le passage des formations en APC a été transmis. Les départements de Psychologie, Musicologie et Géographie sont successivement concernés pour les rentrées 2023 et 2025.

Il est rappelé qu'il faut compter une année de travail préparatoire pour la mise en place. Un bilan sera fait avec le département de Psychologie à la fin de l'année 2023-24.

### 4 Taux de réussite en master

L'équipe présidentielle de l'UP a étudié les taux de réussite des mentions de master pour l'année 2021-22. Certains masters ont des taux de réussite faibles.

Dans l'UFR, le master Sociologie a des taux de redoublement élevés en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> année, et les masters de Philosophie, Musicologie et Géographie ont des taux de réussite faibles.

La présidence souhaite que les composantes expliquent ces résultats et apportent, si nécessaire, des pistes de réflexion pour améliorer la réussite des étudiant.e.s

#### **Prochains rendez-vous :**

Les réunions de rentrée auront lieu la semaine du 4 au 8 septembre 2023.

Les cours débuteront le lundi 11 septembre 2023.

Les Commissions Formation du 1<sup>er</sup> semestre 2023-24 auront lieu les jeudis 28 septembre, 9 novembre et 7 décembre 2023 à 14h.

## ANNEXE 1 Les dossiers de césure reçus à l'UFR

COMPOSANTE	NOM	PRÉNOM	N° Étudiant	* IAE - Etape (LibL)	ANNEE/SEM ESTRE	TYPE DE CESURE	LIEU DE LA CESURE	AVIS COMPOSANTE	Valorisation des compétences	Situation sociale (lib.)	Maintien Bourse	Décision commission CESURE	UFR ou service référent CESURE	Nom du référent CESURE	OBSERVATION COMMISSION
906 - Sciences Humaines et Arts	ARABA	ANDREA SENAMI	22007950	L3 Psychologie	Année	Service civique	France	FAV	Oui	BD	Oui	FAV	UFR SHA MALBOS Lucie	sha.assesseurs.formation@univ-poitiers.fr	Sous réserve d'admission et d'inscription en master à l'université de Poitiers.
906 - Sciences Humaines et Arts	BEUGNON	MATHILDE EMMA	22016384	L3 Philosophie	Année	Service civique	France	FAV	Non	0	Non	FAV	UFR SHA MALBOS Lucie	sha.assesseurs.formation@univ-poitiers.fr marline.garcia.tamisier@univ-poitiers.fr	Sous réserve d'admission et d'inscription en master à l'université de Poitiers.
906 - Sciences Humaines et Arts	BIDAUD	PAULINE PATRICIA LOUISE	21928323	M1 Mondes Antiques	Année	autre	France	DEF	Non	BD	Oui	FAV	SAFIRE	safire@univ-poitiers.fr	Fort accompagnement par SAFIRE à prévoir, pour affiner le projet
906 - Sciences Humaines et Arts	BOISVINEAU	GREGOIRE RONAN CHARLES	21927795	M1 Mondes Antiques	Année	Expérience professionnelle	France	FAV	Non	BD	Oui	FAV	SAFIRE	safire@univ-poitiers.fr	-
906 - Sciences Humaines et Arts	BOUTEILLER	AMBRE INOYA	22203152	L1 Psychologie	Année	Expé + service civique	France	FAV	Non	BD	Oui	FAV	UFR SHA MALBOS Lucie	sha.assesseurs.formation@univ-poitiers.fr	-
906 - Sciences Humaines et Arts	CHASSAGNE	HILAIRE JEAN FRANCOIS	22012487	L3 Musicologie, parcours MAÏtiers de l'Enseignement	Année	autre	France	FAV	Non	0	Non	FAV	SAFIRE	safire@univ-poitiers.fr	Sous réserve d'admission et d'inscription en master à l'université de Poitiers.
906 - Sciences Humaines et Arts	DEZELU	MARINE NATHALIE	22202084	L1 Sociologie	Année	Service civique	France	FAV	Non	2	Oui	FAV	UFR SHA MALBOS Lucie	sha.assesseurs.formation@univ-poitiers.fr	-
906 - Sciences Humaines et Arts	DUGAS	THOMAS CAMILLE MARIE	22202581	L1 Psychologie	Année	Service civique	France	FAV	Oui	BD	Oui	FAV	UFR SHA MALBOS Lucie	sha.assesseurs.formation@univ-poitiers.fr	-
906 - Sciences Humaines et Arts	JOFFE	LUCIE CHRISTIANE GINETTE	22006655	L3 Musicologie, parcours Musicologie	Année	Service civique	France	FAV	Non	BD	Oui	FAV	UFR SHA MALBOS Lucie	sha.assesseurs.formation@univ-poitiers.fr	Sous réserve d'admission et d'inscription en master à l'université de Poitiers.
906 - Sciences Humaines et Arts	PICHEREAU	MAELYS ANNIE DESIREE	22004334	L3 Psychologie	Année	Service civique	Etranger	FAV	Non	BD	Oui	FAV	SURIE	cesure_ri@ml.univ-poitiers.fr	Sous réserve d'admission et d'inscription en master à l'université de Poitiers.

## ANNEXE 2 Parcoursup au 3 juillet 2023

Libellé formation affectation	Places	Total candidats ACTUELLEMENT appelés	Dont propositions d'admission acceptées définitivement	Candidats sur liste d'attente
Double licence - Philosophie / Droit - Double mention PHILOSOPHIE	30	30	21	21
Licence - Géographie et aménagement	102	51	36	0
Licence - Histoire	250	190	164	0
Licence - Histoire de l'art et archéologie	150	131	114	0
Licence - Philosophie	60	42	37	0
Licence - Psychologie	540	540	448	935
Licence - Sociologie	270	214	120	0
Licence - Musicologie	80	68	59	0
<i>Dont Oui-si</i>		11	7	0

### ANNEXE 3 « Mon Master » au 3 juillet 2023

Parcours	COL	Prop. acceptées définit.	Prop. acceptées provis.	Liste d'attente
Ethnographie et Ecritures Audiovisuelles	15	6	1	0
GEStion et développement des Territoires en Transition	13	3	5	0
GEStion et développement des Territoires en Transition	8	0		8
Histoire de l'Art, Patrimoine et Musées	30	15	3	0
Histoire publique et expertise historique	14	11	3	0
Mondes Antiques : Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie	23	11	1	0
Mondes modernes et contemporains : histoire, institutions, culture	17	15	1	2
esDOC - Information, Documentation, Bibliothèque	17	11	2	0
Web éditorial et stratégie UX	17	15	2	12
Parcours, Acteurs et Institutions des Migrations : du Local à l'International	20	9	8	31
Mondes médiévaux	25	19	1	0
Musique : Recherche et Pratiques d'Ensemble	10	0	0	0
Philosophie	57	12	3	0
Criminologie et Victimologie	17	15	2	11
Ergonomie et Psychologie du Travail	15	12	3	13
Ingénierie en Psychologie du Comportement : Intégration Sociale et Prévention	13	9	4	6
Psychologie Clinique Psychanalytique : Cliniques du Corporel et du Lien	27	22	5	12
Psychologie et Neuropsychologie de l'Enfant et de l'Adulte : Langage, Cognition et Apprentissage	15	13	2	13
Psychopathologie et Psychogérontologie : Approche Clinique, Cognitive et Comportementale	15	11	4	18
Méthodes d'Analyse du Social	22	15	3	0

N.B. : Le master Gestion et développement des territoires en transition est ouvert à l'alternance d'où les 2 lignes dans le tableau.